

Maître Jacques BARTHEL

COMMISSAIRE DE JUSTICE

5 place Saint-Nabor

57500 SAINT-AVOLD

Tél: 03.87.92.19.75



PROCES-VERBAL D'INVENTAIRE AVEC PRISEE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE QUINZE DU MOIS DE SEPTEMBRE A 57500 SAINT-AVOLD A 16 H 00

En vertu du jugement rendu le 2septembre 2025 par la Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire de 57200 SARREGUEMINES,

Qui a prononcé la liquidation judiciaire à l'encontre de :

Madame Mireille RIFF épouse WELTE, exploitant une entreprise individuelle sous l'enseigne BARBARA FANTAISIES, dont le siège social est 4, rue du Général de Gaulle à 57500 SAINT-AVOLD,

et conformément à l'article L641-4 du Code de Commerce, aux articles 228 et suivants du décret du 28 décembre 2005, à l'article L626-6 du Code de Commerce, à l'article 80 du décret numéro 2005-1677 du 28 décembre 2005, figurant sur le jugement d'ouverture de la procédure,

Le soussigné a été chargé de :

« Procéder à l'inventaire et à la prisée des biens de l'actif de Madame Mireille RIFF épouse WELTE, propriétaire exploitant de l'enseigne BARBARA FANTAISIES.»

Déférant à cette réquisition,

Je soussigné, Maître Jacques BARTHEL, Commissaire de Justice à la résidence de 57500 SAINT-AVOLD, y demeurant, 5, place Saint-Nabor,

Me suis rendu ce jour au siège de l'enseigne BARBARA FANTAISIES, 4 rue du Général de Gaulle à 57500 SAINT-AVOLD.

Où étant et en présence de Madame Mireille REIFF, épouse WELTE, propriétaire exploitant de l'enseigne BARBARA FANTAISIES,

J'AI PROCEDE A L'INVENTAIRE SUIVANT :

I. MATERIEL D'EXPLOITATION

- quatre portants taille haute
- trois portants buste
- deux décorations souris
- un double-portant en bois stratifié avec accroches en métal brillant
- trois portants hauts en bois stratifié gris, portant métallique et une étagère métallique
- six rails-portants verticaux avec supports vêtements
- deux portants métalliques sur roulettes d'environ 1,20 m de long
- un double-portant métallique fixe
- deux miroirs rectangulaires avec cadres argentés
- un miroir haut 2 m encadrement en bois doré style Louis Philippe

- une borne d'accueil composée de deux commodes en bois recouverte de peinture bleue
- une caisse enregistreuse CASIO SES100
- un meuble de rangement en bois
- un lot de sacs, sachets, papiers cadeaux
- un aspirateur DYSON
- un lot de balais, balayettes, bacs en plastique
- trois armoires de rangement en PVC blanc sans porte avant
- six lampes suspensions décoratives
- un lot de cubes rehausseurs en bois blanc

II. STOCK DE VETEMENTS

- un important stock de robes pour femme
- un lot de pulls pour femme et chemisiers
- un lot de vêtements divers pour femme (robes, robes longues, vestes, pantalons, etc.
- un sac imitation daim avec frange
- trois paires de chaussures

Madame Mireille RIFF, épouse WELTE, ès qualité, déclare que les biens ci-dessus inventoriés ne font l'objet d'aucun contrat de dépôt, de location ou de crédit bail, à l'exception de ceux déclarés antérieurement, ni réserve de propriété, de gage, de nantissement et plus généralement ne sont pas susceptibles d'être revendiqués par des tiers.

Madame Mireille RIFF, épouse WELTE, ès qualité, énonce par ailleurs avoir déclaré tout l'actif de l'enseigne BARBARA FANTAISIES dont elle est la propriétaire exploitante et ce comme indiqué ci-dessus.

Le soussigné lui a rappelé son obligation de déclaration patrimoniale et que tout manquement dans cette déclaration est sanctionné par des poursuites pénales.

Durée sur place 0 H 55

Le soussigné ayant terminé ses opérations et Madame Mireille RIFF, épouse WELTE, ès qualité de propriétaire exploitant de l'enseigne BARBARA FANTAISIES, n'ayant plus aucune déclaration à faire, le soussigné s'est retiré pour rédiger de ce qui précède, le présent *PROCES-VERBAL D'INVENTAIRE AVEC PRISEE* pour servir et valoir ce que de droit.

DONT ACTE

SOUS TOUTES RESERVES



Madame Mireille RIFF, épouse WELTE, ès qualité de propriétaire exploitant de l'enseigne BARBARA FANTAISIES :

- a refusé de signer le présent Procès-Verbal d'Inventaire avec Prisée
- n'a daigné déférer à la présente demande de signature du présent Procès-Verbal d'Inventaire avec Prisée
- a signé le présent Procès-Verbal d'Inventaire avec Prisée

en date du	23/09/2025	

The state of the s

